© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Drogue enceinte que faire?

Par Neizhan Postée le 05/11/2025 23:02

> J’ai une amie qui est enceinte et qui prend de la cocaïne, je suis évidement très inquiète pour elle mais surtout pour son futur bébé. J’essaye de la convaincre d’aller consulter à l’hôpital pour parler à des professionnels car elle refuse tout le reste, elle a un suivi mais visiblement ça ne suffit pas Elle consommait en debut de grossesse les 3 premières semaines car elle ne savait pas qu’elle était enceinte puis rien et là elle en a repris la semaine dernière et m’a écrit ce soir car elle voulait en reprendre encore. Ce n’est pas du tout un milieu que je connais et je ne sais pas quoi faire pour l’aider et surtout pour son bébé, je sais que des choses sont faisable pour l’enfant une fois qu’il sera né mais que faire dans l’immédiat? Je sais aussi qu’elle continue de boire de la bière Merci d’avance

---

Mise en ligne le 14/11/2025

Bonjour,

Nous sommes sensibles à votre demande d'aide et à votre grande inquiétude pour la santé la sécurité de votre amie et de son futur bébé. Votre peur est légitime. La cocaïne et l'alcool peuvent avoir des conséquences sérieuses sur le développement du bébé.

Pour information, sachez que la cocaïne a un effet vasoconstricteur, ce qui veut dire qu'il y a temporairement un rétrécissement des vaisseaux sanguins qui peut nuire aux échanges entre la mère et le fœtus et peut entrainer souffrance fœtale, retard de croissance, fausse couche ou accouchement prématuré.

Nous entendons que votre amie a déjà un suivi. Que visiblement vous constatez que cela ne suffit pas. Arrêter une substance addictive comme la cocaïne peut effectivement être difficile car c'est un produit très addictif qui provoque de fortes envies de consommer (ce qu'on appelle en jargon technique du "craving"). Ces envies sont parfois irrépressibles et peuvent entrainer des pulsions de consommation qui peuvent être difficiles à gérer.

Le suivi régulier en cette période délicate qu'est la grossesse peut lui permettre de travailler sur sa consommation pour la réduire voire même l'arrêter. Il est important qu'elle puisse se faire confiance et aborder sa grossesse de manière sereine. La culpabilité de la consommation pouvant elle aussi déclencher encore plus de "craving". C'est pourquoi le soutien psychologique est d'autant plus important.

Chaque jour sans usage compte et plus tôt elle parle de sa consommation à une équipe médicale, plus il y a de moyens d'agir pour le bon déroulement de sa grossesse (suivi renforcé, traitement, accompagnement psychologique...). Même si elle s'inquiète d'avoir reconsommé, il n'est jamais trop tard pour en parler avec un professionnel.

Il existe dans la plupart des grands hôpitaux des maternités avec unité d'addictologie périnatale. A titre, nous vous joignons un lien vers le site de "périnatalité Bretagne" qui pourra vous indiquer la liste des sages femmes addictologue dans votre ville.

Nous vous glissons aussi un lien vers 2 établissements sur Brest avec pour l'un possibilité de sevrage ambulatoire (sous forme de rendez- vous réguliers) et pour l'autre du sevrage hospitalier.

Si votre amie est disposée à se faire aider, qu'elle n'hésite pas à utiliser une ou plusieurs de ces pistes de soins qui sont bienveillantes et non jugeantes. Vous pouvez rassurer votre amie car les équipes de soins spécialisées en addictologie travaillent dans une optique de soutien et non de sanction.

Les soins dans les CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) ou en hospitalisation sont confidentiels et pris en charge à 100% par l'assurance maladie. N'hésitez pas à prendre contact pour des informations.

A titre indicatif, nous vous glissons également ci-après les fiches "cocaïne" et "alcool" ainsi qu'un article issu de notre site internet intitulé "je suis enceinte et je ne parviens pas à arrêter ma consommation"

Notre service reste bien sûr disponible si vous, ou votre amie, souhaitez échanger plus amplement sur les difficultés traversées . Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les

---

CHRU Brest - Csapa Lamarage

2 bis avenue du Maréchal Foch
Hôpital Morvan
29206 BREST

Tél : 02 98 22 36 00

Site web : www.chu-brest.fr
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage : sur rendez-vous (prise de rendez-vous au 06 71 67 52 38 ou par courriel : secretariat.cjc@chu-brest.fr)
Substitution : Pour les usagers suivis : suivi et délivrance de Méthadone : le matin de 9h30 à 12h00

Voir la fiche détaillée

CHRU BREST- Unité d'hospitalisation Lasegue

2 bis avenue du Maréchal Foch
Hôpital Morvan
29206 BREST

Tél : 02 98 01 50 42
Site web : www.chu-brest.fr
Centre : 24 heures sur 24.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Fiche sur la cocaïne
- Les effets de l'alcool sur la grossesse
- périnatalité Bretagne
- je suis enceinte et ne parviens pas à arreter ma consommation de drogues